

# ***APPEL au 14 JUILLET en AVIGNON***

Dix ans après la réforme de 2003, dénoncée par tous les premiers concernés, qui avait conduit à la première annulation de l'histoire du Festival d'Avignon, de nouvelles négociations sur l'assurance chômage vont commencer dès septembre prochain.

Nous réaffirmons la nécessité qu'elles se discutent sur la base de nos revendications dont les principales sont :

- \* **Annexe unique artistes et techniciens ;**
- \* **Date-anniversaire et 507 heures en 12 mois, avec indemnisation sur 12 mois ;**
- \* **Plafonnement du cumul salaires et indemnités ;**
- \* **Prise en compte des heures d'enseignement et d'heures faites au régime général ;**
- \* **Rétablissement des règles non discriminatoires sur les congés maternité et maladie.**

Chacune de ces préconisations avait été revendiquée par le groupe socialiste, désormais dans la majorité. Alors député, François Hollande avait même tenu à assister et à soutenir la première conférence de presse du comité de suivi à l'Assemblée Nationale, le 25 février 2004.

Aujourd'hui, les ministres en charge du dossier (*Aurélie Filippetti pour la culture et Michel Sapin pour le travail*) ont pris des engagements sur le maintien des annexes, mais pas sur leur contenu ! Autant dire qu'ils laissent carte blanche au MEDEF pour négocier un accord qui exclura davantage.

Pour rappel, en mai 2004 à Cannes, le ministre UMP Renaud Donnedieu de Vabres avait demandé un rétablissement des 507 heures en 12 mois et avait pris des mesures en ce sens. À l'époque, le groupe socialiste nous expliquait que le ministre n'allait pas assez loin... Nous sommes d'accord ! Il incombe donc aux ministres de se positionner et de flécher les futures négociations. Nous leur demandons une réponse claire et précise sur ce sujet.

De plus, nous exigeons l'arrêt immédiat des pratiques abusives de Pôle Emploi, notamment le renversement de la preuve : au moindre problème, Pôle Emploi coupe ses indemnités à l'allocataire, qui doit alors prouver sa bonne foi. C'est inacceptable ! Le ministère du travail doit mettre fin à ces pratiques qui précarisent toujours plus les plus fragiles.

## **pour rappel**

- \* **plus d'un chômeur sur deux n'est pas indemnisé ;**
- \* **80% des embauches se font en CDD ;**
- \* **À l'heure où la flexibilité est la norme, les négociations sur l'assurance chômage constituent un enjeu majeur.**

**Ne laissons pas le MEDEF et la CFDT décider à notre place !**

**Soyons présents, nombreux et informés pour en discuter,  
afin de pouvoir peser sur des décisions qui influent sur notre quotidien  
et qui risquent de bouleverser nos vies...**

**DIMANCHE 14 JUILLET 2013**

**RENCONTRE-DÉBAT**

**organisée par la Coordination des Intermittents et Précaires  
avec la participation de plusieurs organisations du Comité de Suivi**

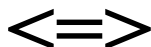
**Magic Mirror du Village du OFF**

**École Thiers - 1 rue des écoles - AVIGNON**

**dimanche 14 juillet 2013**

**de 13H30 à 16H30**

**VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS...**



**NOUS AVONS BESOIN DE VOUS...**

**VENONS NOMBREUX !**